

BUREAUX

ROUBAIX. — 83-71 Grande-Rue. Tél. 273.22. 273.23 et 273.24.

TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 37.

LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 333.21.

PARIS. — 25, boulevard Poincaré. Tél. Provence. 77.84.

MOULON. — 108, rue de la Station. Tél. 344.

ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

SOCIÉTÉ DENTAIRE

12, RUE DE LILLE
ROUBAIX
(Tél. 83.25)

ÉCOLE des ORTHODONTIQUES UNIQUES COULON

LA SOCIÉTÉ DENTAIRE peut vous offrir, à des prix très réduits, toutes les dernières nouveautés de l'Art Dentaire.

Recommandations gratuites.

Ouvert tous les jours de 9 à 20 heures

BILLET PARISIEN

L'arbitrage de M. Chautemps

QU'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 5 JANVIER (Minuit).

L'arbitrage rendu mercredi soir par M. Chautemps dans le conflit des usines Goodrich mettra-t-il fin à la grève? Il faut le souhaiter si l'on tient à la paix sociale.

Avant de se décider à rendre une sentence d'arbitre, le président du conseil n'a rien négligé pour faire précéder une solution de conciliation. Il n'a pu y parvenir. Du côté patronal, on insistait, afin de sauvegarder l'autorité du chef d'entreprise et de ses collaborateurs — autorité qui conditionne la bonne marche d'une maison — pour que l'ouvrier électricien n'ait pas d'avoir installé un poste d'écoute clandestin fût définitivement remercié. Un exigeait aussi le licenciement d'un certain nombre de grévistes, contre lesquels la direction de l'usine jugeait que des sanctions devaient être prises.

Du côté des syndicats ouvriers, on repoussait les deux demandes patronales. Les représentants des grévistes acceptaient qu'à la rigueur l'arbitrage du président du conseil porté sur le premier point, mais ils refusaient de soumettre le second à un arbitrage quelconque.

M. Chautemps s'est prononcé sur le premier point, jugeant que le renvoi de l'ouvrier devait être définitif. Il reporte les autres litiges à une nouvelle procédure d'arbitrage et décide en outre que l'usine devra être remise en marche dans le délai d'un mois.

Toutes ces prescriptions seront-elles observées? Il convient de remarquer que l'affaire a une portée qui dépasse le conflit de l'usine Goodrich. Il s'agit de savoir si, dans tous les cas où une solution de conciliation est impossible, l'institution de l'arbitrage garde quelque valeur pratique.

Il est clair que c'en serait bientôt fait de la loi d'arbitrage si elle ne pouvait jouer qu'à sens unique.

Il convient donc de suivre de près le développement d'un conflit auquel l'arbitrage du président du conseil a mis fin théoriquement.

Où bien le principe d'autorité sera renforcé, ou bien le régime lui-même sortira ébranlé de l'épreuve.

A leur tour, MM. Lebecq et Mercier confirment les déclarations de M. Deloncle au sujet du complot communiste

Equis, 5 janvier. — M. Bételle, juge d'instruction, chargé de l'affaire sur les dépôts d'armes, a recueilli mercredi matin, la déposition de M. Proudhon, propriétaire, rue Spontini, à Paris.

Deux autres personnes mises en cause par M. Deloncle dans ses déclarations : M. Lebecq, conseiller municipal de Paris, et M. Ernest Mercier, président de l'Union de l'électricité, ont été aussi entendus.

M. Lebecq a confirmé que le 13 novembre, le général Duseigneur lui avait remis une note détaillée sur les préparatifs du putsch communiste. Par l'intermédiaire d'une haute personnalité militaire, M. Lebecq fit aviser le ministre de la Guerre, M. Daladier.

Quant à M. Mercier, il a confirmé qu'il avait eu, du 10 au 15 novembre, plusieurs entretiens avec M. Eugène Deloncle au sujet des préparatifs révolutionnaires dont il avait été lui-même prévenu. M. Mercier ayant cité plusieurs hautes personnalités, M. Bételle va procéder à de nouvelles vérifications.

LA HOLLANDE DANS L'ATTENTE D'UN HEUREUX ÉVÉNEMENT



Des artilleurs mettent en état les pièces qui annonceront au peuple de La Haye l'heureuse nouvelle de la naissance d'un prince ou d'une princesse.

LA BATAILLE DE TERUEL

Saragosse, 5 janvier. — D'un des envoies spéciaux de l'Agence Havas : C'est sur le flanc droit de l'armée nationaliste, dans la région du village de Villastar que se sont déroulés mardi, les combats les plus acharnés. Dans ce secteur, les gouvernementaux ont lancé dans la matinée et dans l'après-midi, plusieurs attaques pour tenter de déloger les troupes nationalistes des positions qu'elles ont récemment conquises.

À leur tour, au crépuscule, les nationalistes ont déchaîné des actions locales. L'état du terrain, où la neige atteint, par endroits, un mètre d'épaisseur a réduit à peu de choses ces attaques.

UNE PETITE-FILLE DU KAISER VA ÉPOUSER LE PRINCE HÉRITIÈRE DE GRÈCE



LA PRINCESSE FRÉDÉRIQUE-LOUISE DE BRUNSWICK, petite-fille du Kaiser, quitte Dresde pour Athènes où elle doit épouser, le 9 janvier, le prince héritier Paul de Grèce. — À son côté, le mini-vire de Grèce à Berlin, M. RANGABE.

L'INSURRECTION ARABE EN PALESTINE

Jérusalem, 5 janvier. — On signale de nouvelles attaques dans différentes parties de la Palestine.

Des forces militaires britanniques ont été envoyées à Hébron où de nombreux habitants riches ont décidé d'abandonner la région pour échapper au paiement de l'amende de 2.750 livres imposée à la ville.

D'autre part, selon des renseignements non confirmés, un engagement se serait produit près du village de Saffa, voisin de la frontière syrienne, entre les troupes britanniques et une bande de quarante Arabes armés.

Trois Arabes auraient été tués, cependant que les autres auraient réussi à s'échapper en se dirigeant vers la frontière.

Jusqu'ici, j'ai menti, déclare Colette Tricot mais j'étais terrorisée

Le jour où Leblond fut assassiné, Million m'avait ordonné de ne pas rentrer à « La Vouizie » avant huit heures du soir

Versailles, 5 janvier. — Mercredi après-midi, Colette Tricot a été amenée au Palais de justice de Versailles.

Après s'être entretenue quelques instants avec son avocat, M. Belduc, elle fut introduite dans le cabinet de M. Berry, juge d'instruction, à qui elle fit d'importantes révélations.

« Jusqu'ici, dit-elle, j'ai menti. Mais je vais vous dire toute la vérité. »

Si j'ai gardé le silence, c'est que je redoutais des représailles.

Mon ami Million et Weidmann m'avaient menacé de me tuer et de faire « son affaire » à mon fils et à mes parents. « N'importe où tu le trouves, je saurais bien le retrouver et te fermer la bouche », me disait Million. Aussi, lorsque je sus que mon mari, à qui j'avais fait des confidences, les avait rapportées à la police, je me sentis dérivée et c'est la raison pour laquelle j'ai tenu à faire des aveux complets. »

Elle raconte alors que, vers la fin de juillet, à son retour d'un voyage à Malo-Bains, elle eut l'impression que Weidmann avait dû faire disparaître Jean de Koven. Elle fouilla la villa et découvrit le carnet de chèques de l'artiste américain.

Weidmann, rentrant inopinément à « La Vouizie », la surprit en train de fouiller.

« Il me fit une scène, dit-elle, et complètement affolée, je courus dans le jardin et essayai d'escalader un grillage de clôture. Mais à ce moment, Weidmann me tira dans les jambes des coups de revolver. »

Million intervint et sur la promesse que je garderais le silence, ils me laissèrent tranquille. »

En ce qui concerne l'assassinat de Leblond, on sait que depuis son arrestation, Colette Tricot avait toujours prétendu qu'elle ignora tout de ce meurtre jusqu'au jour où elle suggéra par les journaux.

Mardi après-midi, elle est revenue sur ses déclarations, et a dit que le matin même du crime, Roger Million lui avait recommandé expressément de ne pas rentrer à « La Vouizie » avant sept ou huit heures du soir.

« Tu iras au cinéma », tu feras ce que tu voudras, lui dit-il, mais je t'ordonne de ne pas revenir avant cette heure-là. »

Après avoir déjeuné dans un restaurant de la rue du Sentier, a déclaré Colette Tricot, je me rendis dans plusieurs salles de cinéma et je rentrai à « La Vouizie » vers 18 heures.

Je surpris alors Roger Million au volant de la voiture de Leblond et Weidmann au volant de l'auto de Couffy.

(Lire la suite page 2.)

L'aviateur Saint-Exupéry va survoler les deux Amériques du Nord au Sud



Sur le quai de la gare Saint-Lazare, à Paris, ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY signe un dernier autographe. — A sa droite, SA FEMME.

Le Havre, 5 janvier. — L'aviateur ce que l'aviation française de tout-risme.

Tout d'abord, il traversera le nouveau continent du haut en bas, du Canada à la Terre de Feu, et il estime couvrir la distance en moins d'une semaine.

Ensuite, il reviendra par petites étapes au-dessus de cette Amérique du Sud qu'il connaît si bien pour y avoir volé à bord des avions de la ligne française. Puis il gagnera le Mexique et de là le Japon.

Au cours de ce voyage, Antoine de Saint-Exupéry, aviateur-littérateur, terminera un roman commencé il y a peu de temps.

La hausse du prix de l'essence

Par un moyen détourné le gouvernement, a fait monter depuis hier le prix de l'essence.

En effet, l'article 36 de la loi de finances qui a établi un droit de timbre de 1 % sur toute quantité délivrée par l'administration des douanes relative aux droits d'entrée ou de sortie s'applique à l'essence.

À Paris, le fisc perçoit de ce fait, 138 fr. 90 au lieu de 136 fr. 30 par hectolitre, soit une augmentation d'environ 0,18 par bidon.

Un engin contenu dans une valise explose dans la salle des pas perdus en gare de Lyon, à Paris



UN EMPLOYÉ DU LABORATOIRE MUNICIPAL EMPORTE LES DÉBRIS DE L'ENGIN.

Paris, 5 janvier. — Mercredi matin, une machine infernale, contenue dans une valise, a explosé dans la salle des pas perdus de la gare de Lyon à Paris.

L'homme d'équipe qui la transportait, n'a pas été blessé. Un commencement d'incendie, rapidement éteint, s'est déclaré.

M. Kling, directeur du laboratoire municipal procède à l'examen de la valise.

L'engin se composait de deux boîtes de fer blanc rectangulaires en tôle mince, d'un jeu de piles de poche, d'un réveil et de deux cadrans enregistrateurs, dont on ne connaît pas encore la nature, le tout relié par plusieurs fils de métal.

Quand le chef du laboratoire municipal aura terminé son examen, on sera peut-être à même de déterminer la composition possible de la machine infernale.

D'après les premiers éléments de l'enquête, on croit savoir que la valise aurait été déposée mardi soir à 17 h. 42, ainsi qu'en fait foi le livre d'inscription des bagages. Les enquêteurs ont remarqué que l'engin avait été enveloppé dans un journal illustré hebdomadaire consacré à l'affaire du C.S.A.R.

Les enquêteurs recherchent les propriétaires de plusieurs valises qui étaient déposées auprès de celle contenant l'engin et qui n'ont pas encore été réclamées par ceux qui les avaient déposées. Ces valises ont été examinées, l'une d'elles contient des livres français et anglais et plusieurs lettres adressées de Lausanne.

M. Eden sur la Côte d'Azur



M. EDEN, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne et SA FEMME, au la terrasse de leur hôtel à Cannes, où séjournent aussi, en ce moment, le Duc et la duchesse de Windsor. (Ph. France-Press.)

C'est une défaillance de son moteur qui obligea Maryse Hilsz à atterrir

Bassora, 5 janvier. — Ayant dû abandonner son avion légèrement endommagé dans le désert, l'aviatrice Maryse Hilsz est arrivée à Djask mercredi, escortée par un groupe de Bédouins. Son voyage dans le désert a duré deux jours.

L'aviatrice a déclaré qu'elle loutait déjà, lors de son départ de Saïgon, que son moteur fut en état de faire face au mauvais temps, mais qu'elle était alors bien décidée à essayer de s'adjuger le record de vol Saïgon-Paris.

De violentes tempêtes la firent abandonner la traversée du golfe Persique. C'est alors qu'elle prit la décision de mettre le cap au Nord en suivant la côte, mais se trouva de nouveau au centre d'orages accompagnés d'une pluie torrentielle.

Subitement, a-t-elle ajouté, le moteur fut des ratés et elle envisagea de faire usage de son parachute.

Finalement, elle décida d'essayer d'atterrir et réussit à toucher terre aux environs de Karkonak, sans trop endommager l'appareil.

L'Épiphanie, jour des rois...



Ce soir, en famille, on tirera au sort pour désigner un roi ou une reine. Et la galette des rois fera autant d'heureux parmi les grands que chez les petits. (R.T.E.)

Les Japonais auraient envoyé au gouvernement chinois des propositions de paix modifiées

Les déclarations de l'amiral Suetsugu ont été mal rapportées, déclare-t-on à Tokio

Hankéou, 5 janvier. — Le bruit couru que les Japonais auraient envoyé au gouvernement chinois, des propositions de paix modifiées.

Par ailleurs, l'Agence Dornet a publié une communication semi-officielle, disant que les déclarations de l'amiral Suetsugu, qui ont soulevé le vœu de nombreux combattants, ont été mal rapportées.

Selon une traduction en anglais des déclarations ininterrompues, le but de la politique japonaise en Chine est de parvenir à une coopération entre la Chine et le Japon, coopération qui amènerait seule la stabilisation et la paix en Asie orientale. Les idées de Suetsugu et d'immortalité et d'immortalité, proposées par les blancs, à l'instar de l'avis de Suetsugu.